

Lévesque, Claudette

De: Méthé, Pierre
Envoyé: 25 novembre 2016 13:12
À: 'edavid@belleaulapointe.com'
Cc: Greffe
Objet: R-3867-2013 phase 3

La Régie de l'énergie a bien pris connaissance de votre demande de délai, en date du 23 novembre 2016, pour le dépôt de votre budget de participation.

Compte tenu des circonstances évoquées, la Régie acquiesce à votre demande et vous accorde un délai jusqu'à midi le jeudi 1 décembre pour produire la documentation requise.

Cordiales salutations,

Pierre Méthé
Directeur Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
(514) 873-2452 #265